

Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RM2206 Fondements disciplinaires et didactiques : communication et collaboration, sécurité			
Ancien Code	PERM2B26COMCS	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEMB2260		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Mathieu SAUVENIER (mathieu.sauvenier@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mathieu SAUVENIER (mathieu.sauvenier@helha.be) HELHa Loverval Mathieu SAUVENIER (mathieu.sauvenier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à consolider la maîtrise des matières en communication et collaboration numériques et en sécurité informatique et à développer des connaissances didactiques sur celles-ci. Elle prépare les étudiants à enseigner ces matières de la P5 à la S3 du tronc commun.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant-e sera capable de :

- S'appropriier des contenus, savoir-faire, savoir-être et compétences numériques ainsi que leurs aspects didactiques ;
- Utiliser correctement et à bon escient le vocabulaire spécifique ;

- Développer un regard critique sur les savoirs en communication et collaboration numériques et en sécurité informatique ;
- Être capable d'établir des liens entre les différents contenus numériques ;
- Sélectionner, analyser et mettre en oeuvre des activités en lien avec les contenus à enseigner afin d'assurer les bases solides pour un enseignement qui fasse sens et soit pertinent par rapport à l'objectif d'apprentissage visé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERM2B26COMCSA Fondements disciplinaires et didactiques : communication et collaboration, sécurité 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERM2B26COMCSA Fondements disciplinaires et didactiques : communication et collaboration, sécurité 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques : communication et collaboration, sécurité			
Ancien Code	22_PERM2B26COMCSA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEMB2261		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mathieu SAUVENIER (mathieu.sauvenier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à consolider la maîtrise des matières en communication et collaboration numériques et en sécurité informatique et à développer des connaissances didactiques sur celles-ci. Elle prépare les étudiants à enseigner ces matières de la P5 à la S3 du tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant-e sera capable de :

- S'approprier des contenus, savoir-faire, savoir-être et compétences numériques ainsi que leurs aspects didactiques ;
- Utiliser correctement et à bon escient le vocabulaire spécifique ;
- Développer un regard critique sur les savoirs en communication et collaboration numériques et en sécurité informatique ;
- Être capable d'établir des liens entre les différents contenus numériques ;
- Sélectionner, analyser et mettre en oeuvre des activités en lien avec les contenus à enseigner afin d'assurer les bases solides pour un enseignement qui fasse sens et soit pertinent par rapport à l'objectif d'apprentissage visé.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour la thématique « Communication et collaboration », les contenus abordés, tant du point de vue disciplinaire que didactique, sont :

- Vocabulaire spécifique aux médias
- Ethique des médias numériques (dont la netiquette, le respect des droits de propriété, le respect de la confidentialité et l'anonymat, ...)
- Utilisation et gestion d'outils de communication, de production, de collaboration, de partage et d'interaction numériques dont les réseaux sociaux.

Pour la thématique « sécurité », les contenus abordés, tant du point de vue disciplinaire que didactique, sont :

- Gestion et protection des personnes (identité numérique, cyberharcèlement, cyberdépendance, RGPD ...)

De façon transversale, les étudiants étudieront également le référentiel FMTTN (partie numérique).

Démarches d'apprentissage

Pour la thématique « sécurité », les contenus abordés, tant du point de vue disciplinaire que didactique, sont :

- Gestion et protection des personnes (identité numérique, cyberharcèlement, cyberdépendance, RGPD ...)

De façon transversale, les étudiants étudieront également le référentiel FMTTN (partie numérique).

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les slides du cours.

Les consignes pour les séances d'autonomie dirigée.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Pour la première et la deuxième session, l'évaluation se partage entre

- une évaluation continue (portant sur 75% des points attribués dans cette AP) sur base d'indicateurs et de critères communiqués en cours d'année académique par écrit sur l'espace ConnectED de l'AP;
- un examen oral (portant sur 25% des points attribués dans cette AP).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	75	Trv	75
Période d'évaluation			Exo	25	Exo	25

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Aucune dispense n'est prévue.

L'évaluation au Q3 est identique à l'évaluation au Q2.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).